



Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires
Inférieur à 49 999 €	4 000 €
De 50 000 € à 74 999 €	5 000 €
De 75 000 € à 100 000 €	6 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	7 %
De 150 001 € à 200 00 €	6,5 %
De 200 001 € à 350 000 €	6 %
De 350 001 € à 450 000 €	5 %
Supérieur à 450 001 €	4,5 %

Le consommateur est informé que :

- Le barème pratiqué ne peut jamais être dépassé.
- Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf convention contraire.
- Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Compromises (TTC).
- En cas de pourcentage, le taux s'applique sur la tranche du prix du bien.

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, ou de VEFA (agence, promoteur...) le barème applicable est celui de l'agence titulaire du mandat

ou celui du promoteur.

Le barème est disponible, soit directement depuis notre site internet soit sur le lien de l'une de nos annonces.

Agence Immobilière

SAS IMMO – SAS au capital de 3 000 € immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 97952586200012

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 5401 2023 000 000 024



Honoraires de Cession de Fonds de Commerce, Droit au Bail, Locaux Commerciaux

<i>Valeur vénale du fonds de commerce</i>	<i>Honoraires</i>
Inférieur à 24 999 €	Forfait de 5 000 € HT*
25 000 € à 50 000 €	Forfait de 7 500 € HT*
50 001 € à 100 000 €	Forfait de 10 000 € HT*
Supérieur à 100 000 €	10% HT** du prix de vente

Les honoraires de cession (hors location), qu'ils soient à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, ne peuvent dépasser 10% HT du prix de vente. En cas de prix de vente inférieur ou égal à 100 000 €, les honoraires seront forfaitisés en fonction de la tranche à l'intérieur de laquelle sera fixé le prix de vente.

Par exemple, si le prix d'un bien est de 45 000 €, le barème maximum sera de 7 500 € HT (soit 9 000 € TTC après application du taux de TVA en vigueur de 20%).

Agence Immobilière

SAS IMMO – SAS au capital de 3 000 € immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 97952586200012

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 5401 2023 000 000 024



Honoraires de location et de gestion

Honoraires de gestion courante

6% TTC (5% HT) des encaissements

Garanties de Loyers Impayés

En cours

Honoraires supplémentaires selon barème annexé

Location Gestion Habitation

Honoraires de location

PART LOCATAIRE :

50 % d'un mois de loyer encaissé

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : Dans la limite de 8 € / m² État des lieux d'entrée : 3 € / m²

PART PROPRIETAIRE :

50 % La moitié d'un mois de loyer encaissé

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : Dans la limite de 8 € / m² État des lieux d'entrée : 3 € / m² (pour Etat des lieux de sortie hors mandat de Gestion)

Négociation, entremise : Offert

Honoraires de location baux professionnels et commerciaux

Agence Immobilière

SAS IMMO – SAS au capital de 3 000 € immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 97952586200012

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 5401 2023 000 000 024



30% TTC du montant du loyer annuel HT, partagé par moitié entre le bailleur et le preneur.
Rédaction seule du bail : 600 € TTC à la charge de la partie demanderesse.

Agence Immobilière

SAS IMMO – SAS au capital de 3 000 € immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro
97952586200012

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 5401 2023 000 000 024



TARIFICATION DES PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Gestion administrative, technique, travaux et réparations

<i>(en €, ou % calculés sur le loyer annuel HT et HC)</i>	<i>TTC</i>
Renégociation ou renouvellement (bail commercial)	10 %
Renouvellement du bail (habitation) Avenant à bail (habitation) (*)	150 €
Aide à Déclaration Fiscale + copie des factures	60 €
Comptes indivisions (par indivisaire/an)	90 €
Evaluation locative / estimation (hors mandat de gestion)	100 €
Demande de permis de louer	50 €
Mise en place et suivi nettoyage des communs (immeuble complet)	45 €
Gestion dossier prêt / subvention Anah (% sur montant demandé)	10 %
Suivi administratif et financier de travaux (% sur montant des travaux)	3 % au delà de 1500 € TTC
Représentation aux assemblées générales	100 €
Gestion de succession, partage, changement de propriétaire	50 €
Intervention sinistre assurance habitation (envoi déclaration de sinistre assurances, commande travaux réparation et/ou remise en état, présence aux expertises...)	150 €
Régularisation de charges immeuble en entier	80 €
Clôture de dossier de fin de gestion	150 €

Agence Immobilière

SAS IMMO – SAS au capital de 3 000 € immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 97952586200012

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 5401 2023 000 000 024



Contentieux

Suivi recouvrement impayé locataire (en l'absence de contrat GLI)

Frais de transmission du dossier à l'huissier (propriétaire)	TTC 75 €
--	----------

Taux horaire

Vacation horaire	TTC 90,00 €/heure
------------------	-------------------

Agence Immobilière

SAS IMMO – SAS au capital de 3 000 € immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 97952586200012

Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 5401 2023 000 000 024